

Le FCPE AE Actions Responsables est le fonds nourricier du fonds AE Euro Responsable (fonds Maître). Le fonds Maître sera investi sur des valeurs sélectionnées suivant des critères ESG définis par AGRICA Epargne dans les marchés actions zone Euro . Le FCPE (fonds nourricier) a pour objectif de surperformer, sur une période de placement recommandée de 5 ans minimum et après prise en compte des frais courants, son indice de référence: le MSCI EMU NR.

Ce fonds respecte l'Article 8. A ce titre, c'est un produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens du Règlement européen 2019/2088 (Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR)).

L'Equipe de Gestion

Yann CARRE Responsable Multigestion

Alexis BOUNIF Gérant Multigestion

Mousbahou TAHIR Assistant Gérant

Profil de Risque SRI *



* Indicateur de risque (SRI) :

L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas « sans risque ».

Principales caractéristiques

Valeur liquidative (Part A)	40,98
Actif net portefeuille (EUR)	8 270 570,43

Date de création 2 nov. 2021

Forme juridique Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE)

Code AMF 990000129949

Devise EUR

Classification SFDR Article 8

Classification AMF Actions de pays de la zone euro

Durée de placement recommandée 5 ans minimum

Périodicité Hebdomadaire

Frais de gestion maximum 0,50%

Frais de gestion indirects maximum 1,20%

Ratios de risques et d'exposition (1 an)

Volatilité	13,88%
Volatilité indice	12,56%
Alpha de Jensen	-6,65%
Tracking error	3,77%
Ratio de Sharpe	1,12
Ratio d'information	-1,40
Beta (fonds de fonds)	104,10%

Performances nettes de frais 25/08/2026 (source: AGRICA Epargne)

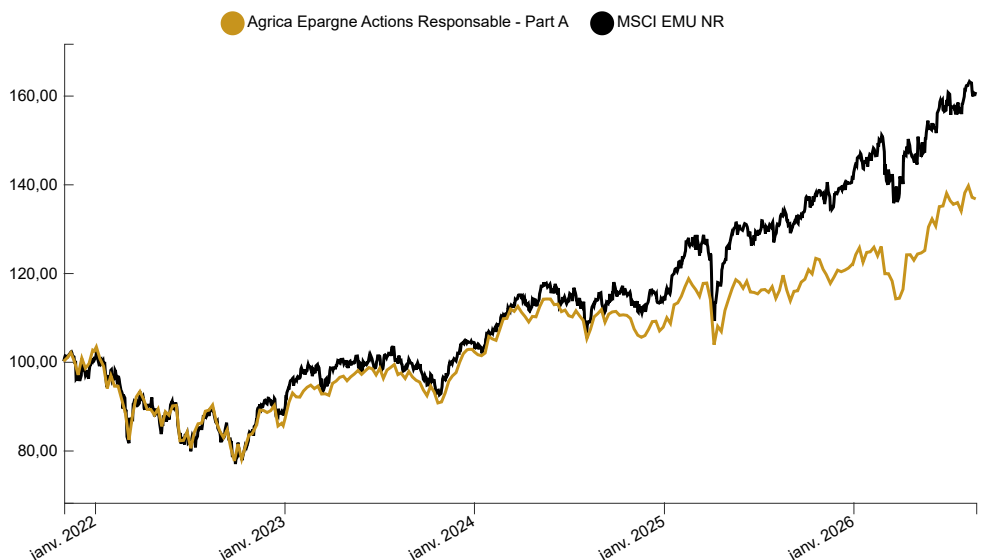
Performances	1 mois	YTD	1 an	Création (a)
Part A	2,04%	12,14%	17,73%	36,60%
MSCI EMU NR	2,53%	13,78%	21,97%	60,69%
Écart	-0,49%	-1,64%	-4,24%	-24,09%

Historique des performances annuelles nettes de frais (source: AGRICA Epargne)

Performances	2025	2024	2023	2022
Part A	13,12%	4,87%	20,11%	-16,43%
MSCI EMU NR	23,70%	9,49%	18,78%	-12,47%

Disclaimer : Les performances sont calculées en euro sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion, mais n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile, sauf mention contraire. Les performances ne sont pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le capital investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Évolution de la VL du fonds (en base 100; source AGRICA Epargne)



Indice de Référence Actions Responsables : MSCI EMU NR

Les marchés

Les marchés actions ont poursuivi leur mouvement haussier sur le mois malgré les tensions géopolitiques qui se sont exacerbées une nouvelle fois au Moyen-Orient. L'administration Trump a annoncé une série de sanctions économiques d'envergure à l'encontre de l'Iran, propulsant le Brent au-dessus du seuil de 90\$. Cette nouvelle pression sur les prix du pétrole alimente les inquiétudes inflationnistes qui, couplée à la concurrence croissante des géants de la technologie américaine sur les marchés obligataires, poussent le rendement des obligations souveraines à des niveaux inédits depuis 2008. Le taux 10 ans américain termine le mois à 4,75% tandis que l'OAT atteint 4,17% à la même date. Dans ce contexte, le MSCI EMU fait preuve d'une bonne résilience et s'inscrit en hausse de +2,53% entre le 28 juillet et le 25 août 2026. Le marché actions continue de bénéficier des solides publications de résultats du 2ème trimestre qui permettent une poursuite du mouvement de révisions haussières sur les BPA 2026. Sur le plan économique, l'environnement est également porteur, marqué par une poursuite de l'amélioration des indices de confiance PMI en Zone Euro, notamment de la composante manufacturière qui s'inscrit nettement en territoire d'expansion grâce à une embellie de l'activité industrielle en Allemagne.

Sur le mois, la progression des marchés a été tirée par le secteur technologique (+4,3%) grâce au rebond des éditeurs de logiciels, ainsi que par les secteurs défensifs à l'image des services de télécommunications (+3,1%) et la santé (+2,9%). Les valeurs financières (+2,5%) ont également contribué à la progression des marchés. À l'inverse, l'immobilier (-7,2%) et les services aux collectivités (-2,9 %), secteurs particulièrement sensibles à l'évolution des taux d'intérêt, ont sous-performé en août, tout comme la consommation de base (-3,5%).

Les commentaires du gérant du fonds maître AE Euro Responsable

AGRICA Epargne Euro Responsable a sous-performé le MSCI EMU sur le mois en raison d'un effet sélection négatif. Les principaux contributeurs négatifs sont les positions les plus exposées au risque politique français à l'approche des élections présidentielles : Engie (-9,2%), Crédit Agricole SA (-3,9%) et BNP Paribas (-6,3%). A l'inverse, ABN Amro (+8,8%) est le principal contributeur du mois grâce à des résultats semestriels supérieurs aux attentes. Intesa Sanpaolo (+3,8%) et Microsoft (+8,5%) figurent également parmi les principaux contributeurs positifs.

Au cours du mois, nous avons procédé à plusieurs arbitrages afin d'abaisser la sensibilité du portefeuille au risque politique français. Ainsi, nous avons poursuivi nos allègements sur BNP Paribas et Crédit Agricole pour renforcer ABN AMRO avant la publication de ses résultats semestriels et financer l'initiation d'une position sur la banque espagnole Banco Santander. Cette dernière est très diversifiée sur le plan géographique avec des positions de leader sur son marché domestique et en Amérique Latine, ainsi que de solides franchises au Royaume-Uni et aux Etats-Unis à la suite d'opérations de croissance externe. La société présente une proportion importante de prêts à taux variables dans son portefeuille de crédits et devrait continuer de bénéficier de la pentification de la courbe des taux en Europe. En outre, elle ambitionne un objectif de coefficient d'exploitation de 36% à horizon 2028 contre 45% en 2025. Cette amélioration de l'efficacité opérationnelle devrait soutenir la rentabilité et alimenter la croissance attendue du BPA (CAGR de 17% sur la période 2025-2028), pour une valorisation qui reste en dessous de la moyenne du secteur (1,6x P/BV 2027E). En parallèle, nous avons également réduit les pondérations de Véolia Environnement et Engie au profit d'E.ON et Iberdrola.

Les performances du fonds nourricier, AE Actions Responsables (Part A)

Entre le 28 juillet et le 25 août, AGRICA Epargne Actions Responsables a progressé de +2,04% et de 12,14% depuis le début de l'année.

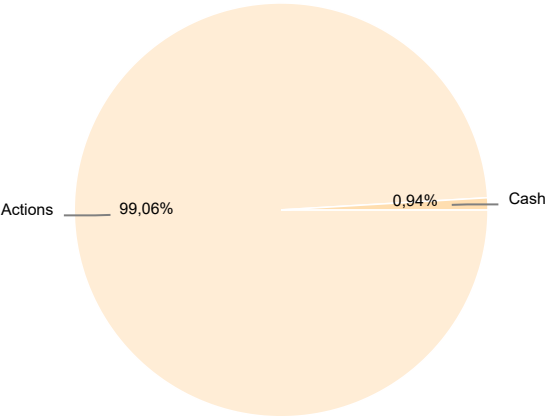
Composition du portefeuille (source: AGRICA Epargne)

Nombre de lignes2

10 Principales lignes (poids en % de l'AN)

AGRICA EP EURO RESPONSABL-BE	Actions Zone Euro	99,06
SOLDE ESPECE EUR	Cash	0,94

Allocation d'actifs



Repartition géographique





AGRICA ÉPARGNE • Filiale des institutions de prévoyance membres du groupe AGRICA

21 rue de la Bienfaisance - 75382 Paris Cedex 08 • Tél. : 01 71 21 00 00

RCS Paris 449 912 369 • S.A.S au capital social de 3 000 000 euros • N° d'agrément AMF GP 04 005

Document non contractuel à caractère commercial.

Le présent document est fourni à titre d'information uniquement et ne constitue ni une offre ni une sollicitation de vente ou d'achat de produits. Il ne saurait être assimilé à un conseil en investissement. Ce document ne se substitue pas au document d'informations clefs (DIC). Il est recommandé au donneur d'ordre, préalablement à toute prise de décision d'investissement de prendre connaissance des conditions de fonctionnement et des mécanismes régissant les marchés financiers, d'évaluer les risques afférents et de recourir à tous moyens nécessaires à la bonne compréhension de ces mécanismes. LES CHIFFRES CITES ONT TRAIT AUX ANNEES ECOULEES. LES PERFORMANCES PASSEES NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES PERFORMANCES FUTURES. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital, qui peut ne pas être restitué intégralement. Le présent document a été réalisé sur la base de données obtenue à partir de sources considérées comme fiables, mais qui n'ont pas été vérifiées de manière indépendante. Les informations contenues dans le présent document peuvent être modifiées sans préavis. Agrica Epargne n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toute information contenue dans ce document. Le contenu du document ne peut être ni reproduit ni modifié ni traduit ni distribué ni communiqué sans l'accord écrit préalable d'Agrica Epargne, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à Agrica Epargne ou à ses produits de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Ce document n'est pas destiné aux résidents ou citoyens des États-Unis d'Amérique ni aux « US Persons » tels que définis par le « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu de l'US Securities Act de 1933. Les informations contenues dans le présent document sont considérées comme exactes au 25/08/2026.